

Le B.P J.E.P.S Animation Sociale est certifié par le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques – arrêté du 09/11/2026- JO du 19/11/2016, homologué de niveau 4. Le diplôme confère au professionnel des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation dans une démarche partenariale pour développer le lien social. Les évolutions sociétales viennent alimenter une demande individuelle d'actions favorisant l'insertion, l'inclusion, la médiation, l'interculturalité, le maintien de l'autonomie de la personne et plus généralement la relation sociale. Les actions développées dans ce contexte s'attachent à :

- Faciliter la mise en relation des personnes et des groupes pour travailler le lien social
- Favoriser la co-construction de projets à caractère collectif dans une démarche d'éducation populaire.

Public :

Ce cycle de formation forme les professionnels qui favorisent la cohésion sociale, la prévention des risques d'exclusion. Elle s'adresse aux animateurs des institutions éducatives, travaillant en équipe inter ou pluridisciplinaire, afin de faciliter les relations sociales et l'amélioration des conditions de vie des publics fragilisés.

Perspectives d'emploi :

Les animateurs diplômés BP JEPS Animation Sociale exercent dans :

Les centres sociaux, les maisons de quartier, les EHPAD, les hôpitaux, les foyers de jeunes travailleurs, les centres de détention, les clubs de prévention et de médiation, les structures d'accueil des personnes présentant un handicap, les structures d'insertion...

Le statut du stagiaire à l'entrée en formation :

➔ **Au travers des différents dispositifs de la formation professionnelle :**

- ✓ Le Contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus : consulter le site du CFA Arfa : <https://www.arfa-idf.asso.fr>
- Le Contrat de professionnalisation
- Le Parcours Emploi Compétences (PEC) vérifier votre éligibilité auprès de votre Pôle Emploi
- Le Compte Personnel de Formation
- La place conventionnée Pôle Emploi / Région IDF (nous contacter)
- Le financement individuel : (demander un devis au 01 53 09 00 45)

Contenus : Formation professionnelle en alternance dans la structure.

➔ **UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LES LIEUX, TOUTES LES STRUCTURES :**

- ✓ L'animateur (trice) encadre des publics en prenant en compte leurs caractéristiques et le projet de la structure

➔ **UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE :**

- ✓ L'animateur (trice) met en œuvre un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire

➔ **UC3 : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'ANIMATION SOCIALE :**

- ✓ L'animateur (trice) conduit des actions d'animation sociale pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne

➔ **UC4 : MOBILISER LES DEMARCHEES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION SOCIALE :**

- ✓ L'animateur (trice) mobilise des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale. L'approche des activités est centrée sur la socialisation, la participation des publics, l'émergence de projets et l'estime de soi sans recherche de perfectionnement technique et de développement de la performance personnelle.

Les épreuves de validation : ➔ Tout au long de la formation ➔ Rattrapage

Intervenants :

- ➔ Un référent de parcours sur l'ensemble de la formation
- ➔ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter
- ➔ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

Chaque Unité Capitalisable de Certification peut être obtenue séparément, selon les modalités étudiées préalablement

**Dates de la formation BPJEPs
Animateur / Mention Animation
Sociale**

**Du 04 Novembre 2024 au
04 Novembre 2025**

Durée de la formation

**616 heures minimum
en centre de formation**

900 heures minimum en entreprise

Envoi du dossier de candidature

Et contact :

Par courrier à :

**CAMPUS LEO LAGRANGE
150 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18**

Par courriel :

secretariatif@campus-leolagrange.org

**(un dossier unique Format PDF
uniquement)**

Pour le 13 septembre 2024

Horaires en centre

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

**Lieu de formation (Merci de ne pas y
envoyer de dossier de candidature)**

**CAMPUS LEO LAGRANGE
144 Rue des poissonniers
75018 Paris
Tél : 01.53.09.00.45**

Site : www.campus-leolagrange.org

Coût de la formation :

6960,80 € TTC - taux horaire : 11,30€

**Pour tout accompagnement au
financement de votre formation
Contacter le service administratif**

➔ : 01 53 09 00 45

**Possibilité de prise en charge Région
IDF**

**Tests d'entrée uniquement sur
convocation 18/06-2/07-10/09-3/10
2024 et pour autres dates se
renseigner:**

Modalités : un écrit en lien avec le métier d'animateur social et un entretien de motivation

Accessibilité des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap : Nos parcours sont individualisés et adaptés à chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.